

**DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 25 MARS 2021**

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 25 mars, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale dûment convoqué, s'est assemblé à la salle des Forges de Bourbriac, sous la Présidence de Madame Claudine GUILLOU.

Etaient présents les Administrateurs suivants :

BOSCHER Marina ; BOUILLOT Lise ; COCGUEN Marie-Jo ; CROISSANT Guy ; ECHEVEST Yannick ; GENETAY Stéphanie ; GEORGELIN Dominique ; GUILLOU Claudine ; LE BIANIC Yvon ; LE GOFF Yannick ; LE SAULNIER Brigitte ; NAUDIN Christian ; VILLECROZE Philippe.

Administrateurs absents excusés :

BUHE Thierry ; CRESSON-BRASSART Christèle ; GOASDOUE Gérard ; HAGARD Elisabeth ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE BLOAS Mireille ; LE MEAUX Vincent ; RADENNEN-PAGEOT Annick ; RASLE-ROCHE Morgan ; THOMAS Joseph.

Administrateurs absents :

BUTEL Pierre-Yves ; INDERBITZIN Laure-Line.

Administrateurs absents ayant donné pouvoir :

Monsieur RASLE-ROCHE Morgan ayant donné pouvoir à Monsieur LE GOFF Yannick.
Madame HAGARD Elisabeth ayant donné pouvoir à Madame LE SAULNIER Brigitte.

En exercice : **25**
Présents : **13**
Absents : **12**
Représentés : **02**

Date d'envoi des convocations : **jeudi 18 mars 2021**

M. Yannick HENRION, Directeur du CIAS a été désigné secrétaire de séance.

DEL 2021-03-17

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
CIAS-EHPAD
PRESENTATION ET VALIDATION DU PRE-PROGRAMME NOUVEL EHPAD

Dans le cadre de la restructuration de l'EHPAD des Magnolias à Pontrieux, Côtes d'Armor Habitat, propriétaire de l'établissement, a confié une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) à la Société Sembreizh.

Les objectifs de cette mission sont le pilotage d'un marché en Conception-Réalisation pour la Démolition et Reconstruction de l'EHPAD Les Magnolias à PONTRIEUX et notamment l'élaboration d'un pré-programme.

Le pré-programme est une étape essentielle avant l'établissement du programme. Il a pour objectif de déterminer les principes structurants du projet architectural et technique.

L'enjeu est de stabiliser les choix du Maître d'Ouvrage, dans le respect des coûts et délais, en adéquation et en équilibre avec les ambitions du gestionnaire.

A la demande du Conseil d'Administration, Côtes d'Armor Habitat et SemBreizh ont indiqué que le processus de Conception-Réalisation oblige le Maître d'Ouvrage à bien définir le projet pour éviter tout surcoût une fois le marché signé. Le groupement choisi aura à tenir compte du programme (options du préprogramme qui seront confirmées ou infirmées suite à la démarche de consultation des agents).

Entre autres, le projet inclura plusieurs entrées (familles, agents et logistiques), des appartements pour des couples. Une attention particulière sera demandée quant à l'orientation des bâtiments et des différents espaces (animation, appartements, office).

Il sera proposé des orientations sensibles au développement durable (réduction de la facture énergétique / production d'énergie). Des clauses d'insertion seront prévues dans le marché.

Pour éviter les surcoûts, Côtes d'Armor Habitat sollicitera l'Avis de l'ABF en amont du dépôt du permis de construire pour intégrer les éventuelles remarques dans le cahier des charges initial.

En fonction des éléments retenus, le groupement s'engagera sur un calendrier et sur un coût d'opération incluant les aléas de prix et les coûts de matériaux.

Suite aux précisions apportées en séance,

Lecture entendue et après en avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité,

VALIDE, le pré-programme pour la construction du nouvel EHPAD.



Pour extrait conforme

La Vice-Présidente



Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de publication le 06/04/2021
Le Président,